



Le Maire

MAIRIE de LA SALLE LES ALPES

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 12 novembre 2014 à 19h00 (Séance publique)

La séance est ouverte sous la présidence de M. Alain FARDELLA, Maire.

Etaient présents :

Claudine FINE, Gilles PERLI, Christine VALLA, Emeric SALLE, adjoints,

Henri CROSASSO, Nicole DHENIN, Josette PETER, Philippe RIBUOT, Jean Paul SALLE
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

Paul FIGVED ayant donné pouvoir à Gilles PERLI
Dominique BRACHET ayant donné pouvoir à Christine VALLA
Emile FORM ayant donné pouvoir à Alain FARDELLA
Dominique GALLETTI ayant donné pouvoir à Claudine FINE
Philippe MICHELON ayant donné pouvoir à Josette PETER

M. Henri CROSASSO a été élu Secrétaire.

Le CASA et le Dauphiné libéré sont présents dans la salle.

La séance est ouverte à 19h00. Elle a été précédée par une réunion de travail à laquelle avaient pris part tous les membres du Conseil présents ; réunion au cours de laquelle ont été présentés et préparés les projets de délibération inscrits à l'ordre du jour.

Affaires financières

1) Budget « Commune » : ouverture d'une ligne de trésorerie.

Le Conseil Municipal décide d'avoir recours à une ligne de trésorerie pour le budget « Commune » et accepte l'offre de la Banque Postale.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Urbanisme

2) Instauration taxe d'aménagement.

Le Conseil Municipal institue sur l'ensemble du territoire communal, la taxe d'aménagement au taux de 5%, exonère pour 100 % de leur surface, les locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aide par l'Etat, hors champ d'application du PLAI, exonère pour 50 % de leur surface, les locaux à usage d'habitation principale qui sont financés par un PTZ+, exonère pour 100 % de leur surface, les immeubles classés ou inscrits.

ADOPTE A L'UNANIMITE

3) Modification acte notarié : promesse de vente Commune/Oasis Promotion.

Le Conseil Municipal fixe la date de signature des actes authentiques au 1^{er} mars 2015 au plus tard.

ADOPTE A L'UNANIMITE



 **Serre Chevalier Vallée** 
du Lautaret à Briançon

Code Postal 05240 - Tél. 04.92.25.54.00 - Télécopieur 04.92.24.74.13
email : secretariatgeneral@lasallelesalpes.fr



Information - Questions diverses

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SA DELEGATION.

- Il est établi une convention pour la gérance du « chalet du lac » entre la Commune et Monsieur Faycel NAKAB, pour une durée de 5 ans à compter du 1^{er} octobre 2014.

FIN DE LA SEANCE A 19H15.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire donne la parole au public.

Après avoir remercié les personnes présentes aux cérémonies du 11 novembre et relevé la qualité des interventions des enfants du groupe scolaire Louis Taravellier, un échange s'opère avec le public présent sur le centenaire de la guerre 14/18.

Le Maire,

Alain FARDELLA

